

# **La justice environnementale : quelles perspectives pour le développement territorial?**

**Dominic Lapointe**

Doctorant en développement régional, UQAR

**Christiane Gagnon**

Ph.D. en aménagement

Professeur, DSH, UQAC

Coresponsable axe 1 du CRDT

Site web: [www.uqac.ca/cgagnon](http://www.uqac.ca/cgagnon)

**Acfas, Université McGill,**

**Mai 2006**

# Plan

- 1. Définition de la justice environnementale**
- 2. Pertinence de la JE pour l'étude des territoires**
- 3. JE et développement durable viable (DDV)**
- 4. JE et DDV: quelles perspectives théoriques?**

# 1. Qu'est-ce que la justice environnementale?

- Découle d'un mouvement social d'origine américaine
- Paradigme émergent liant justice sociale et préoccupations environnementales (Taylor, 2000)
- Repose sur 3 postulats:
  1. minorités visibles aux USA font face à + de risques environnementaux (UCC, 1987; Bullard, 1990)
  2. pauvres et communautés socio-économiquement fragiles vivent dans un environnement dégradé (Anderton et al. , 1994 dans Pastor, 2003, Déclaration d'Aalborg, 1996)
  3. droit à un environnement sain ainsi qu'aux ressources nécessaires à une vie saine, ressources manquant principalement aux plus démunis (Stephen et al,2001)

# 1. Qu'est-ce que la justice environnementale?

- Distribution des coûts environnementaux entre les races, les classes et les territoires suite à l'implantation des infrastructures polluantes ou perturbantes (Bullard, 1990; Mohai et Bryant, 1992; Hofrichter, 1993; Schlosberg, 1999; Cole et Foster, 2001; Liu, 2001)
- Conception de l'environnement milieu de vie i.e. une composante intégrante de la culture et du vécu

# **1. Éléments substantifs de la JE comme paradigme**

- 1. Redistribution des coûts environnementaux**
- 2. Reconnaissance identitaire**
- 3. Limitation des capacités**

# 1.1 Redistribution des coûts environnementaux

- Distribution inéquitable des avantages et coûts environnementaux
- Hétérogénéité des biens premiers environnementaux (Miller, 1999)
  - Nécessaires (eau- air)
  - Acceptés démocratiquement (Parcs)
  - Valorisation négociée (espèces en voie de disparition)
- Biens premiers environnementaux influencent la valeur d'autres biens premiers (Miller, 1999) ex. Terrains contaminés
- Juste compensation financière

## 1.2 Reconnaissance identitaire

- Environnement fait partie de l'identité des communautés (Gottlieb, 2001)
- Les communautés localisées sur des territoires à risques suite aux activités industrielles vivent dévalorisation et mépris (Fletcher, 2003)
- Les enjeux de JE relèvent d'un phénomène de périphérisation où la qualité environnementale s'échange pour des emplois en périphérie pour combler les besoins du centre (Blowers, 2003) ou de la nation (ex. oasis nucléaire, barrage he)

# 1.3 Limitation des capacités

- **Les libertés contre-factuelles** sont les phénomènes que l'humain veut éviter : épidémies, peste, famine, faim chronique car elles limitent les capacités (Sen, 2000)
- La **pollution** est une liberté contre-factuelle (Hancock, 2003). Elle limite les capacités des communautés exposées en matière de :
  - Mobilité
  - Santé
  - Participation

## **2. Pertinence de la JE pour l'étude des territoires (...)**

1. Met en exergue le concept d'équité sociale en soulignant les écarts de richesse/pauvreté dans microterritoire
2. Établit des corrélations entre pauvreté, dégradation environnementale, marginalisation politique et localisation des populations exposées
3. Documente les conflits d'usages et enjeux environnementaux du point de vue des populations les plus affectées

## **2. Pertinence de la JE comme cadre interprétatif**

- L'environnement sous l'angle de rapports sociaux, de l'éthique
- Redistribution des coûts environnementaux liés aux changements planifiés
- Dimension identitaire basée sur la reconnaissance du vécu environnemental (contexte, histoire) des communautés et prise en compte de ce vécu dans décisions/compensations
- Reconnaissance du droit à une participation équitable et authentique aux décisions affectant le milieu de vie (Schlosberg, 2001)

### 3. JE et DDV : un croisement pertinent?

- JE et DDV comportent une dimension centrale d'équité sociale
- JE et DDV une temporalité longue:
  - DDV prise en compte des générations futures
  - JE témoigne des relations socio-historiques à l'origine des dégradations environnementales et exclusion sociale (Agyeman, Bullard et Evans, 2003; McLaren, 2003)
- DDV et JE valorisent dimension d'empowerment des individus et communautés et donc maîtrise sociale du territoire

### **3. JE et DDV : un croisement pertinent?**

- Territoire = espace de vie
- Qualité de l'environnement vue comme fondamentale dans la construction/maintien de cet espace de vie, sinon facteur limitatif
- JE procure un cadre d'action et de réflexion éthique sur le social et l'environnement pour la planification et la gestion du développement des territoires dans le sens de
  - + de cohésion sociale
  - + capital social

## 4. JE et DDV : quelles perspectives théoriques pour l'étude des territoires?

- Enrichir la compréhension du concept d'environnement = substrat + **construit social** + milieu de vie multidimensionnel
- Étudier le phénomène de déstructuration/restructuration territoriale sous l'angle des relations entre communautés fragilisées et dégradation environnementale
- Interpeller le développement sous l'angle des valeurs, de l'acceptabilité et de la maîtrise sociale du développement en incluant un soucis d'équité interterritoriale (Niaby)

# Merci de votre attention Questions?

**Sur les liens entre environnement et économie  
aux É-U:**

«Si les communautés locales considèrent accepter des risques environnementaux en échange d'une amélioration économique potentielle, ils ne feront pas une bonne affaire. En effet, il apparaît que la dégradation environnementale et la faiblesse économique vont de pair» (Pastor, 2003 : 89-90)

(Traduction des auteurs)